

# Vivre à Montrejeau



Pour un ÉTÉ  
tout en COULEURS !



• Marchés •  
• Musique •  
• Folklore •

# Sommaire

- Edito
- Les comptes de la commune 2018
- Travaux et projets
- Inauguration buste du Maréchal Foch
- Les nouveaux commerçants
- Les manifestations 2019
- Les Montréjeaulais dans la guerre en 1919
- Bon à savoir
- Libre expression
- Programme Folkolor 2019
- L'affiche du festival 2019

Chères Montréjeaulaises, chers Montréjeaulais,

Chaque semestre, votre bulletin municipal vous informe des nombreuses actions que la commune met en œuvre au service des Montréjeaulais en matière d'éducation, de cadre de vie, de sport et de culture. Le soutien apporté à la MJC et aux autres associations permet de développer leurs activités au service de la population. L'attractivité de notre commune passe également par des aménagements indispensables à la base de loisirs et aussi en ville. Les travaux de la rue des Pyrénées vont bientôt commencer, et une nouvelle signalisation d'intérêt local va être mise en place. Vous trouverez des informations complémentaires dans ce bulletin.

Pour compléter son offre touristique, la commune s'est vue octroyée le label « Station Verte » en novembre de l'année dernière. Pour valider ce label, une Fête de l'écotourisme a été organisée à la base de loisirs le 14 mai. D'autres manifestations y sont prévues en juillet et août sur le thème de l'écologie. A partir de cet été, la base de loisirs sera mise en sécurité. Des places de parking seront disponibles devant le stade et à proximité. A l'intérieur de la base de loisirs, des arceaux pour les vélos et des bancs supplémentaires ont été mis en place.

Le Conseil municipal dans son ensemble a manifesté sa volonté de maintenir le service public dans les communes commingeoises en apportant son soutien aux agents des Finances Publiques. Ces derniers font l'objet d'une réorganisation de leurs services vers Toulouse. Ce désengagement de l'Etat dans les zones rurales va contribuer à court terme, à accroître la désertification et à augmenter la fracture territoriale, pourtant débattue au cours de ces derniers mois pendant le grand débat.

Le Conseil municipal s'est également opposé au projet de loi Blanquer qui prévoit le regroupement des écoles communales avec les collèges sous la gestion administrative d'une seule personne : le Principal du collège ; et a apporté son soutien à l'association « Collectif éducation Comminges » constituée de professeurs des écoles et de parents d'élèves qui souhaitent que le projet de loi Blanquer soit réexaminé et modifié. En plus des difficultés d'ordre scolaire que cela va générer, il va falloir gérer les problèmes de compétences, plus précisément du financement, l'école dépendant de la commune et le collège du Conseil départemental.

Nous nous sommes aussi opposés à l'unanimité à la réforme du Ministre de l'Éducation Nationale qui prévoit la suppression du choix de l'occitan en troisième langue. La disparition de cette option au baccalauréat risque de dissuader les élèves de poursuivre des études en occitan. Cette langue ainsi que les cultures et traditions qui y sont rattachées, sont fortement ancrées dans le patrimoine montréalais à travers les associations Passa-Ports et son festival occitan, La Flamme Occitane et Folkolor.

Décidément, les années se suivent et se ressemblent pour l'USMGP. La doyenne des associations sportives accède comme l'année dernière à la catégorie supérieure. En plus de la montée en division "Honneur" et le très beau parcours de l'équipe première en Championnat de France (à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ignorons le dénouement de la finale) félicitons l'équipe 2 championne d'Occitanie qui a réalisé un sans-faute tout au long de la saison. Je tiens à féliciter, une nouvelle fois, les joueurs et dirigeants de l'USMGP pour la saison qu'ils nous ont fait vivre, et leur souhaite autant de réussite pour la prochaine.

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'agréables vacances ensoleillées.

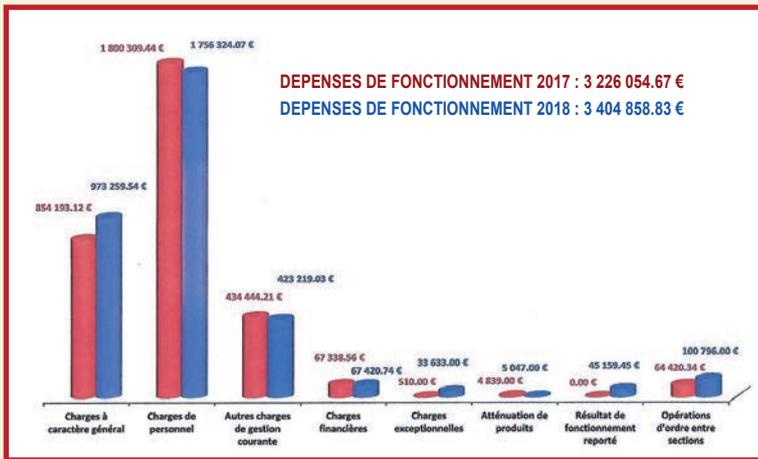
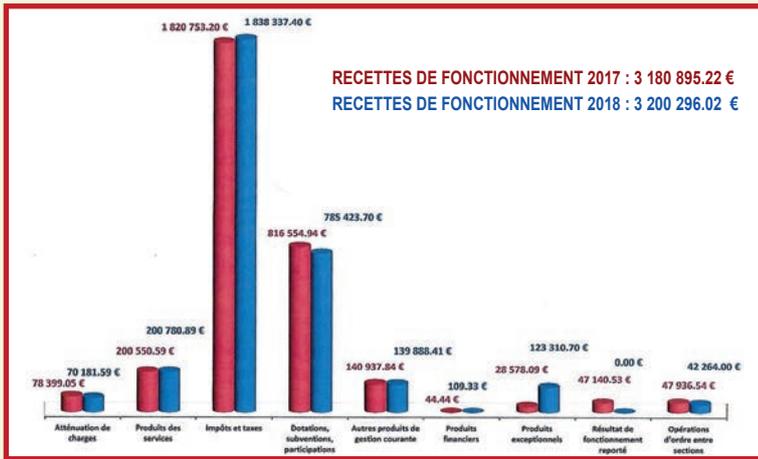
Eric MIQUEL, votre dévoué Maire



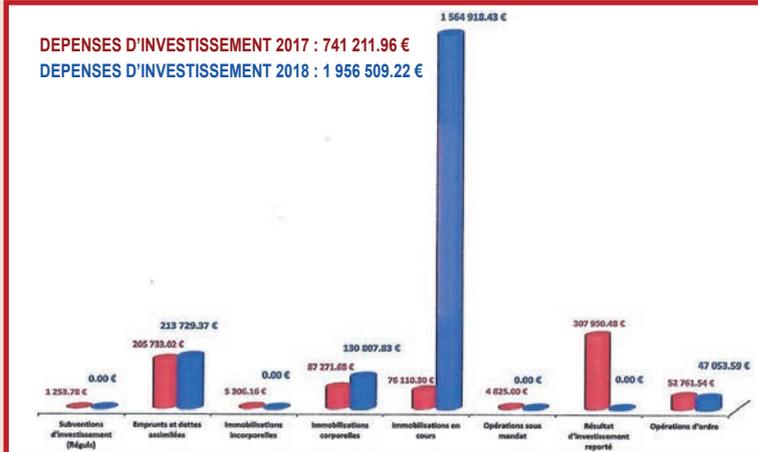
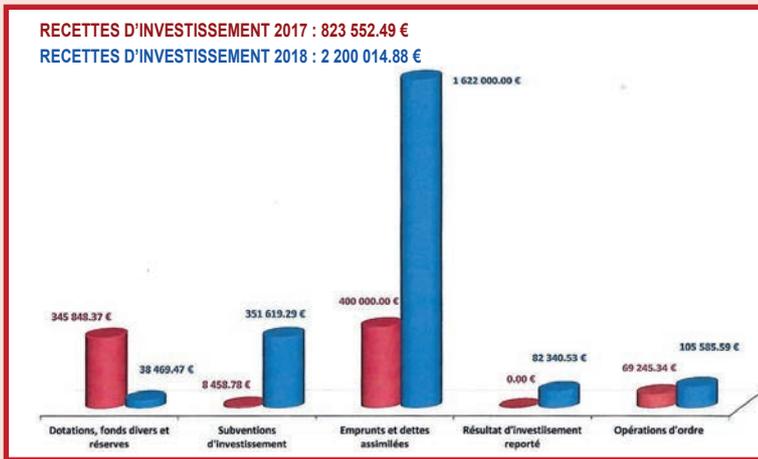
“ De grands événements festifs et populaires tout l'été... ”

Directeur de la publication : Eric Miquel  
Comité de Rédaction : La commission communication  
Photos : Alain Mas, Maryse Dumoulin et Jean-Jacques Miquel.  
Mise en page : Tout'en Com  
Impression : Imprimerie Fabbro  
Dépôt Légal : Août 2002 - N° ISSN : 1636-1733

## FONCTIONNEMENT



## INVESTISSEMENT



### COMMUNE

Comptes administratifs 2018 :  
Investissement : + 243 505,66 €  
Fonctionnement : - 204 562,81 €  
**Résultat de clôture : + 38 942,85 €**

### SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT :

Comptes administratifs 2018 :  
Investissement : - 49 839,46 €  
Fonctionnement : + 206 705,15 €  
**Résultat de clôture : + 156 865,69 €**

### CAISSE DES ÉCOLES :

Comptes administratifs 2018 :  
Investissement : - 22 408,76 €  
Fonctionnement : - 336 732,76 €  
**Résultat de clôture : - 359 141,52 €**

**Résultats de clôture cumulés des trois budgets : - 163 332,98 €**

Le résultat négatif de la commune fait suite à des avances au CCAS pour manque de trésorerie de 62 000 € en 2017 et 55 000 € en 2018, toujours en attente de remboursement. A cela, il faut ajouter des régularisations sur l'exercice 2018 d'admissions en non-valeur et de créances éteintes depuis 2005 pour un montant de 40 804 €. La caisse des écoles de Montréjeau souffre également de la non-participation de certaines communes sur les frais scolaires engagés pour leurs élèves résidents.

Les trois taxes (TH – TF – TFNB) restent inchangées malgré la poursuite des baisses de dotations :

- Taxe d'Habitation : 15,89
- Taxe Foncière Bâtie : 21,76
- Taxe Foncière Non Bâtie : 82,16

### Résultats des sections de fonctionnement

Année	Résultat	Montant (€)
2009	Excédent	330 151.72
2010	Excédent	207 770.25
2011	Excédent	234 385.83
2012	Excédent	323 453.66
2013	Excédent	162 873.58
2014	Excédent	344 036.84
2015	Excédent	126 661.22
2016	Excédent	355 091.01
2017	Déficit	45 159.45
2018	Déficit	204 562.81

### Résultats des sections d'investissement

Année	Résultat	Montant (€)
2009	Déficit	222 143.49
2010	Déficit	245 762.11
2011	Déficit	282 663.81
2012	Déficit	282 928.39
2013	Déficit	107 215.62
2014	Déficit	271 984.94
2015	Déficit	392 875.07
2016	Déficit	307 950.48
2017	Excédent	82 340.53
2018	Excédent	243 505.66

### Résultats de clôture des exercices

Année	Résultat	Montant (€)
2009	Excédent	108 008.23
2010	Déficit	37 991.86
2011	Déficit	48 277.98
2012	Excédent	40 525.27
2013	Excédent	55 657.96
2014	Excédent	72 051.90
2015	Déficit	266 213.85
2016	Excédent	47 140.53
2017	Excédent	37 181.08
2018	Excédent	38 942.85

## La signalétique d'intérêt local mise à jour



**Pour compléter l'information et permettre une orientation plus facile, la signalisation du centre-ville va être revue.**

La pose de ces panneaux devrait se faire courant juillet.

Afin de mieux informer nos concitoyens, la commune a fait l'acquisition du panneau d'information lumineux place Valentin Abeille.

## Pose de la passerelle sur la Garonne



**La pose de cette passerelle le mercredi 17 avril a été un moment important pour les deux communes,**

c'est le trait d'union d'une nouvelle coopération touristique entre deux territoires que les découpages administratifs successifs n'ont eu de cesse d'éloigner.

Heureusement, les acteurs locaux, communes, intercommunalités et département corrigent, quand ils le peuvent, ces erreurs.

## Travaux rue des Pyrénées

Toute la rue sera concernée par les travaux, de la place Mercadiou jusqu'à la place face à la Grande Halle. Les nouveaux trottoirs seront conformes aux normes handicap, avec un mobilier urbain adapté. Le pluvial et l'enrobé seront également refaits. L'effacement du réseau électrique se fera en façade. Après les travaux, le stationnement de cette rue sera modifié.

Les travaux d'assainissement, concernant le pluvial, doivent commencer au mois de septembre, après la saison touristique, suivis en octobre par le début des travaux du SIVOM, une trêve est programmée à Noël pour les commerçants.

**En fonction de l'avancement des travaux, la circulation de cette rue sera modifiée pour permettre des dégagements par les rues latérales.**

## Travaux de rénovation de l'église Saint Jean-Baptiste

Le remplacement de la porte principale et de l'imposte a été réalisé l'année dernière et financé en partie par une souscription publique. Cette dernière a rapporté la somme de 3 200 euros.

Nous tenons ici à remercier l'ensemble des donateurs pour leur geste, (voir ci-dessous la liste), ainsi que l'association ADAM qui a organisé la collecte.

Les travaux ne sont pas encore terminés : un sas en verre et un plafond suspendu doivent compléter l'entrée principale ; la toiture du clocher reste

également à rénover.

Nom	Ville	Nom	Ville
ADT ENS Paroissial	Montréjeau	Ferre Jean	Montréjeau
Barrau Françoise	Toulouse	Jaubert de St Pons Angèle	Montréjeau
Brahiti Bachir et Henriette	Montréjeau	Latorre Angèle	Mazères-de-Neste
Campocasso Montes Francis	Gourdan-Polignan	Miquel Jean-Jacques	Toulouse
Coumes Geneviève	Montpellier	Ourgaud Helene	Montréjeau
De Faria Juliette	Gourdan-Polignan	Pousson Pierre	Montréjeau
Delfour Dominique	Montréjeau	Pujo Mauricette	Gourdan-Polignan
Delort Yves	Montréjeau	Tignol Alain	Montréjeau
Dupuy Jean Baptiste	Martres-de-Rivière	Verdier Robert et Mme	Association française Japon
Dupuy Pierre Jean	Montréjeau	Vialette Marie Cécile	Montréjeau



## LABELS TOURISTIQUES MONTRÉJEAU



**Le label Pavillon Bleu obtenu en mai 2018 pour une année a été renouvelé pour 2019.** Le Pavillon Bleu est un label à forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire, attribué pour la qualité des eaux de baignade du lac de Montréjeau.



**Label Handiplage obtenu en 2018 pour 5 ans (jusqu'en 2023) (Niveau 3 sur 4).** A ce titre, la plage de la base de loisirs de Montréjeau figure en bonne place sur le site de cette association avec un descriptif détaillé des services disponibles pour les personnes à mobilité réduite.



**Label Station Verte obtenu en novembre 2018 pour 5 ans (jusqu'en 2023) avec autoévaluation tous les 2 ans.** Ce label est celui de l'écotourisme, c'est à dire celui d'aller à la rencontre d'un patrimoine et d'un cadre de vie authentiques et en même temps de contribuer à leur protection.

Une Station Verte est bien une destination de nature qui propose une offre d'activités au coeur d'un patrimoine naturel et culturel ou historique riche.

## Fête de l'Ecotourisme 14 mai 2019

**Afin de valider le label « Station Verte », la commune a organisé la Fête de l'Ecotourisme sur la base de loisirs le 14 mai** en proposant les activités suivantes : cross des écoles le matin avec la participation de plus de 500 élèves, suivi d'un pique-nique des enfants. L'après-midi : activité participative avec le nettoyage de la base de loisirs par les scolaires et démonstrations par les prestataires des activités présentes sur la base de loisirs pour la saison 2019.

## Programme des animations de l'été autour de l'écologie

**Les 9 et 16 juillet :** Animation parcours pêche à destination des enfants, réalisée par l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique).

**Les 19 juillet et 23 août :** Animation « déchets » sur la plage, réalisée par le SIVOM. Des balades naturistes organisées par l'AREMP sont également prévues.

# Base de loisirs de Montréjeau



Site accessible aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite

Accès libre et gratuit

Prestations payantes



et aussi balade et pêche autour du lac, sentier pédagogique ...

# AQUAPARC Comminges

Parcours d'aventure flottant, constitué de modules assemblés ou indépendants, comme un parcours du combattant.

Franchir des obstacles plus ou moins physiques en s'amusant.

Concept récent, activité en plein essor et très populaire.

**Horaires d'ouverture :** du samedi 29 juin au dimanche 1er septembre 7 / 7 j de 10h00 à 19h00.

### Tarifs :

Tarifs réduit : enfants < 12 ans et groupes > 15 pers.

1 heure .....	10€/pers.	Forfait journée .....	30€/pers.
Tarif réduit.....	8€/pers.	Tarif réduit.....	26€/pers.
1 heure supplémentaire ..	5€/pers.	Forfait saison .....	100€/pers.
		Tarif réduit.....	80€/pers.

## Baignade surveillée

par deux maîtres-nageurs sauveteurs et un surveillant de baignade du 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2019 de 12h à 19h – **Accès gratuit**

## Rappel des interdictions

En dehors de ces horaires et au-delà des limites de la zone autorisée, la baignade est interdite. Pour des raisons d'hygiène, les animaux sont également interdits à proximité des zones de baignade. La police municipale est chargée de veiller au respect des règles sanitaires et de sécurité.



## Autres activités 2019

### Activités et tarifs :

- Karts à pédales : 2.5 € les 15 minutes
- Château gonflable : 2.5 € les 15 minutes
- Pédalos : 8 € les 30 minutes, 12 € l'heure
- Paddles : 6 € les 30 minutes, 10 € l'heure

### Activités gratuites :

- La baignade
- Le Beach volley
- Les jeux d'enfants

### Horaires d'ouverture :

Tous les jours du 29 juin au 1er septembre de 11h à 19h.

Présence de l'Office du Tourisme Intercommunautaire sur la base de loisirs tous les jours (la base de loisirs a été identifiée par l'OTI comme un point majeur en termes de flux touristique du territoire).



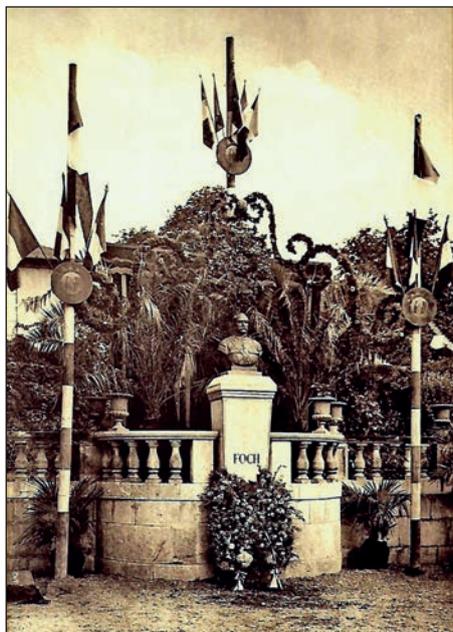
## Tri sélectif

Deux nouveaux ensembles de poubelles vont être mis à la disposition de nos concitoyens, un sur la place de l'Orme, l'autre rue des Pyrénées (au niveau de l'ancien bureau de poste).



# L'inauguration du buste du Maréchal Foch

Jean-Jacques Miquel



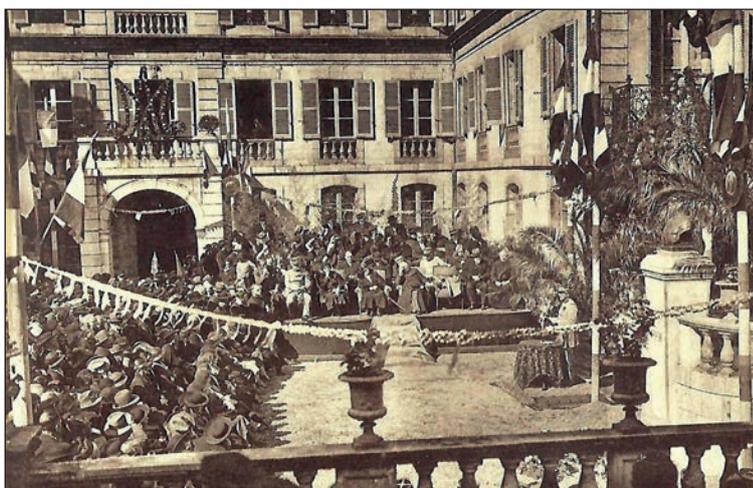
**La fête de la réunion des Anciens Elèves de Polignan, célébrée le 11 octobre 1932, a revêtu, cette année-là, un caractère d'importance particulière. On inaugurerait, au Séminaire, un buste du Maréchal Foch, offrande d'une souscription ouverte parmi tous les Amis du Petit Séminaire de Polignan à Montréjeau. Par l'éclat des cérémonies, par la qualité et le nombre des invités, cette journée a été l'une des plus marquantes de l'histoire de Montréjeau.**

La chapelle du séminaire étant trop petite pour recevoir toute l'assistance, la journée commença, à l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, par la célébration d'un service à l'intention du Maréchal et des Anciens élèves décédés. Ce fut une belle et touchante cérémonie parmi les splendeurs d'une décoration de genre funèbre et militaire, de chants émouvants exécutés à la perfection par les élèves du Séminaire et d'une assistance d'élite qui remplissait tout l'édifice. De part et d'autre, dans les stalles du chœur de l'église, un clergé nombreux, dont Mgr Saliège Archevêque de Toulouse, assiste à l'office.

La messe terminée, chacun se rend en hâte au Séminaire pour l'inauguration du monument. Il se dresse au fond de la cour d'honneur, face au grand portail d'entrée, visible de tous.



▲ Discours du général Anglade (Collection privée)



▲ Discours du général Weygand

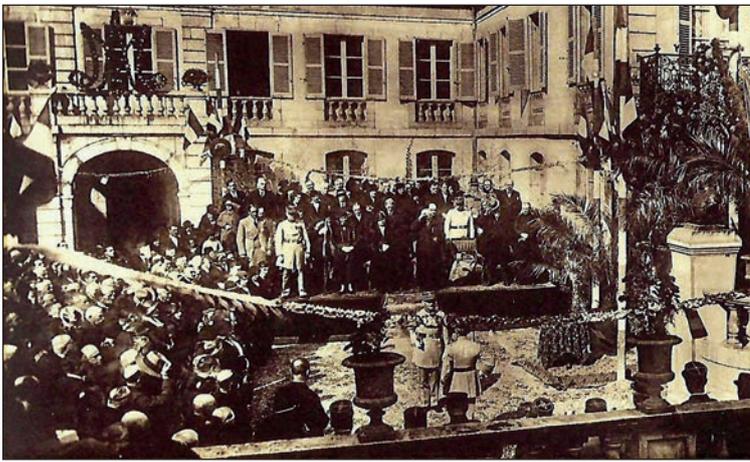
Une maison toulousaine a pris la charge de la décoration. Le coup d'œil est vraiment féérique. Les trois couleurs flottent à toutes les embrasures de fenêtres ; des guirlandes, également aux couleurs de la France, courent le long de toutes les lignes des bâtiments. Et, dans le fond, le monument voilé se détache, ombragé de drapeaux et entouré de plantes vertes et de fleurs.

Quelque spacieuse que soit la cour d'honneur, elle a peine à recevoir la foule qui se présente. Les Anciens sont venus très nombreux, et beaucoup ont emmené des membres de leur famille. Il y a là aussi les montréalais et les habitants des environs. Les abords du monument restent toutefois dégagés sur une étendue convenable. A droite, se place un groupe important d'officiers de réserve en tenue. Ils font face à une estrade large et profonde que vient bientôt occuper le cortège des notabilités. Au moment où il arrive, une sonnerie de clairons et tambours salue le général Weygand, et la foule lui adresse une ovation.

Mgr Salliège Archevêque de Toulouse préside la cérémonie ayant, à sa droite, Mme la Maréchale, Mme la générale Weygand, le général Anglade, le commandant Lhôpital - officier d'ordonnance et ami intime du Maréchal - et à sa gauche, le général Weygand, M. le docteur Tapie - président de l'Association - et M. le Supérieur le chanoine Lieux. Le second rang présente : M. de Lassus, maire de Montréjeau, Mmes Fournier, Foch et Bécourt - fille, belle-sœur et nièce du Maréchal - le général de Lapanouze, un de ses amis et bienfaiteur du Séminaire, Mgr Délies. Dans les rangs qui viennent ensuite, on distingue : M. de Lanard - président de la Société Civile - M. le médecin inspecteur général

Uzac, M. le chanoine Michelet, supérieur du Petit-Séminaire de Toulouse, M. Pyfourcat, délégué du Collège de Garaison, M. Bize, vice-président de l'Association, M. Abadie, secrétaire, M. Cadéac, conseiller général, MM. les chanoines Laurac et Loubet, et une foule d'autres notabilités, parmi lesquelles il faut nommer au moins M. le sculpteur Michelet, auteur du monument.

Une sonnerie aux champs retentit, et la cérémonie commence. Deux élèves font tomber le voile qui recouvrait le buste, pendant qu'un orchestre joue la Marseillaise. Tout le monde est debout, tête nue. La minute est poignante, comme toutes celles qui soulèvent de grands souvenirs. Lorsque la Marseillaise a pris fin, tandis que l'orchestre continue de jouer, une gerbe de fleurs splendide est déposée au pied du monument. D'autres, très belles aussi, sont offertes à Mme la Maréchale et à Mme Weygand, qui les font apporter à côté de la précédente. Après une brève remise de décoration, le général Anglade ouvre la série



▲ Le général Weygand remet des décorations

bienfaiteur du Séminaire. Continuant de remercier, le chanoine Lieux loue en termes délicats l'aimable bonté de Mme la Maréchale et, pour le général Weygand, cite avec bonheur la très remarquable appréciation que portait sur son collaborateur le Maréchal lui-même. Il termine en disant avec quelle fidélité, faite d'une fierté et d'une gratitude presque infinies, le Séminaire gardera le grand souvenir qui lui est confié.

Le général Weygand s'exprime d'une voix nette et ferme, dans un langage sobre, élégant et mesuré, en une forme lucide qui est le signe manifeste d'une pensée parfaitement maîtresse d'elle-même. Son discours est une analyse émue des ressorts intimes qui expliquent la carrière du Maréchal, ses victoires et sa gloire : un idéal de patriotisme et de foi religieuse placé très haut, une volonté indomptable, une force de caractère capable de se mesurer aux responsabilités les plus écrasantes et, dans les circonstances les plus graves, une indéfectible confiance en Dieu. Ce grand homme de guerre avait une religion agissante : voyant la mort approcher peu à peu, il s'est activement employé à assurer l'avenir d'une Institution, par qui serait défendue, dans le Comminges, « la cause qui lui était chère », Le général rappelle l'attachement du Maréchal à Polignan en ces termes : « Il est permis de dire que Polignan se trouve au point de départ et au point d'arrivée de la vie spirituelle du grand Maréchal. C'est ici qu'il fit ses classes de seconde et de rhétorique ; celles où l'esprit se fixe et commence à prendre certaines directives, dont quelques-unes seront définitives. C'est dans la reconstitution de cette maison de sa jeunesse, qu'il devait rechercher la dernière satisfaction de sa vie. »

Pour conclure les prises de parole, un élève récite une ode au Maréchal, écrite par l'abbé Duthil, curé de Cassagnabère. La chorale clôt dignement la cérémonie par une belle exécution, avec accompagnement d'orchestre, de l'Hymne à la France, de Gounod.

### BUDGET du MONUMENT

RECETTES	Fr.
Nombre de souscripteurs : 347	
Montant de la souscription	34 315,30
<b>DÉPENSES</b>	
Buste du Maréchal	15 000,00
Socle du buste	3 600,00
Médaille de M. Beauclou	3 000,00
Médailles souvenir	3 439,00
Bustes, souvenir	640,00
Albums, souvenir	1 650,00
Facture Barone	2 322,00
Facture de l'imprimeur et timbres	351,35
Facture Fort, décorateur	1 700,00
Banquet	1 800,00
Frais généraux	526,40
Total	34 028,75
Note Abadie, libraire	Mémoire
<b>BALANCE</b>	
Recettes	34 315,30
Dépenses	34 028,75
	286,55

Cette journée est celle du Maréchal. Mais un nom est inséparable du sien, quand il s'agit de Polignan : celui de M. le chanoine Beauclou, supérieur du Séminaire de 1915 jusqu'en 1930, année de sa mort. Entre ces deux hommes, natifs de Valentine, il y avait une véritable amitié. C'est lui qui a attiré l'attention bienveillante et généreuse du Maréchal. Pour lui rendre hommage, un médaillon en bronze à son effigie, inauguré ce même jour, est placé dans la salle d'études.



▲ Médaille commémorative remise le jour de l'inauguration du monument (Collection privée)

Mais l'orangerie en ce jour mémorable accueille le banquet. M. Beauclou avait déjà son monument au Séminaire : le tombeau où il reposait, à l'extrémité du parc, face à la plaine de Rivière et au village de Valentine.

Que reste-t-il aujourd'hui, moins d'un siècle après cette cérémonie ? L'école a été fermée en 1981. L'Hôtel de Lassus a été revendu à la commune le 10 octobre 1988 ; loué depuis 2007 à la communauté des communes pour l'euro symbolique pour 99 ans, il abrite actuellement plusieurs services administratifs. Le parc avec l'Orangerie a été vendu par l'Evêché en 2007 au groupe Cailleau, promoteur immobilier. Si des dispositions avaient été prises à la cession de l'Hôtel de Lassus entre la mairie et l'Evêché pour préserver le buste du Maréchal, il n'en a rien été à la transaction suivante. M. Cailleau, propriétaire de l'ensemble du parc était également devenu propriétaire de tout ce qui s'y trouvait, dont le buste du Maréchal. Comme la commune n'a pas émis de dispositions particulières pour conserver le buste, il est aujourd'hui chez M.

Cailleau qui l'a récupéré. La tombe de M. Beauclou, aménagée en chapelle et qu'un artiste de talent avait ornée d'élégantes et religieuses peintures existe toujours. Cette petite chapelle sert aujourd'hui d'abri aux outils de jardinage du Cosilodge !!!

#### Documentations :

- Association des Anciens Elèves (Dixième Année - 1932), Assemblée Générale du 11 octobre 1932. Saint-Gaudens, Imprimerie Abadie. (Collection privée)
- Album souvenir, clichés ROLL'S, Photo - 45, rue de la Pomme - Toulouse, imprimerie Henri Basuyau & Cie, 8 rue des Régans, Toulouse. (Collection privée).

## Le centre bourg de la ville garde sa boucherie !



**Depuis le 1<sup>er</sup> avril, Sylvain et Sébastien Bize sont les nouveaux bouchers/charcutiers de la dernière boucherie artisanale du centre-ville.**

En décembre dernier Marc et Béatrice Dupin bouchers place Valentin Abeille annonçaient leurs dernières fêtes de fin d'année, car l'heure de la retraite avait sonné. Quarante-sept ans de boucherie dont 33 ans à Montréjeau, Marc et Béatrice ont tenu à faire le lien avec les futurs repreneurs et leurs clients. Hé ! Oui au bout de tant d'années les clients sont des amis. Aujourd'hui Marc et Béatrice remercient leur clientèle pour leur fidélité.

Sylvain et Sébastien Bize sont des enfants du pays. Après être passés par l'apprentissage et le salariat en Comminges, les voici

installés à Montréjeau comme commerçants. Sylvain est le responsable, il conserve la tournée qu'il a créée il y a cinq ans. Avec son camion magasin il sillonne les vallées de la Neste, des Baronnie et de la Barousse. Sébastien prend lui en charge la boucherie place Valentin Abeille, où il vous accueillera.

De vrais artisans. Comme on dit dans le métier : ils travaillent la viande qu'ils ont sélectionnée. Sylvain achète les animaux à la ferme. Lorsque j'ai appris que la boucherie artisanale de Marc Dupin allait fermer faute de repreneur, confie Sylvain Bize, j'ai tout fait pour que cette enseigne artisanale reste ouverte au centre-ville de Montréjeau. Après Daniel Rezé et Marc Dupin, les frères Bize continueront à faire vivre la boucherie sise 1 place Valentin Abeille. Une nouvelle histoire commence.

## Donner une seconde vie aux objets grâce au le dépôt vente



**Depuis le début de l'année à l'entrée ouest de Montréjeau Éric et Jason Chauvet ont créé leur commerce « un dépôt-vente » au 32 avenue de Tarbes.**

Il existe bien des brocanteurs à Montréjeau, mais un dépôt-vente nous semblait apporter un plus aux objets quelquefois délaissés car n'ayant pas une valeur d'antiquité explique Éric Chauvet. Une enseigne pour donner une seconde vie à tous types d'objets, vêtements, bibelots, meubles, manquait sur la ville. Nous sommes ouverts tous les jours du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h, le dimanche uniquement l'après-midi de 14h30 à 19h. Les dépôts se font sur rendez-vous. Pour Philippe Brillaud 1<sup>er</sup> adjoint au maire chargé du commerce, cette enseigne à l'entrée de ville est la bienvenue et

donne une nouvelle vie à ce quartier, de plus le parking réservé aux clients sécurise l'arrêt.

## Un nouveau commerce pour dynamiser le centre-ville : La Bourse de l'Immobilier



**Le pas de porte du n°1 rue Ebelot à Montréjeau n'est pas resté longtemps vide. En effet, l'emplacement de l'ancienne pharmacie était très convoité. Aujourd'hui un nouvel agent immobilier a ouvert son cabinet à l'enseigne « La Bourse de l'Immobilier ». Trois employées pour vous accueillir, Valérie Devannes, Audrey Delpérié et Patricia Vermeerch.**

Valérie Devannes présente cette agence, « Ici c'est une affaire de famille, avec Audrey je suis employée de la famille Salah propriétaire du groupe bordelais La Bourse de l'immobilier. Quant à Patricia elle est employée indépendante. Notre cabinet devrait s'agrandir jusqu'à cinq employés. Ventes, achats, location de biens sont dans nos prérogatives. En Comminges il y a également un cabinet à Saint-Gaudens, puis sur le département voisin des

*Hautes-Pyrénées à Lannemezan et à Tarbes. »*

Philippe Brillaud 1<sup>er</sup> adjoint chargé du commerce se félicite de la venue d'un nouveau commerçant. « L'installation au centre-ville montre que notre commune se dynamise, c'est notre priorité pour ne pas que notre centre-ville meure ». L'arrivée de la Bourse de l'Immobilier vient compléter une diversité immobilière puisque Montréjeau a également deux autres agents immobiliers sur le centre-ville : l'agence immobilière Larimmo Montréjeau et l'agence TSI Mont Royal Montréjeau.

*A tous, bienvenue à Montréjeau.*

# MONTRÉJEAU

# Manifs 2019

## Avril

- Dimanche 7 avril **"PASSO CANSOUN"**  
Traversée des Pyrénées en chansons avec  
- **Marcel Canal**  
- **Eric Fourcadet**  
- **Fabien Quirighetti**  
à 16 h à l'Eglise de Montréjeau  
(Cette manifestation n'est pas organisée par le Comité des Fêtes)
- Mardi 9 au  
mardi 23 avril **Grande fête foraine**  
au boulevard De Lassus
- Samedi 20 avril **Animations (Jeux ,clowns....)**  
**Chasse aux œufs**  
Petite Halle et place Valentin Abeille
- Dimanche 21 avril **BAL MUSETTE**  
Entrée gratuite - 21 h à la Salle des fêtes  
avec l'orchestre **Aldo FELICIANO**  
Sans réservation

## Mai

- Dimanche 12 mai **FLORALIES** (toute la journée)  
Grande Halle place Verdun
- VIDE GRENIER**  
Place Valentin Abeille - Pas de réservation  
Renseignements au 06 72 10 11 04  
Tarifs : 3 € le ml

## Juin

- Samedi 1<sup>er</sup> juin **BAL MUSETTE** (entrée 10 €)  
avec l'orchestre **ALDO FELICIANO**  
à la Salle des Fêtes à partir de 21 h  
Réservations au 05 61 95 85 66 ou 06 70 34 48 18
- Vendredi 21 juin **Fête de la musique**  
animée par  
**l'école de musique de l'ADAC**  
(classe adulte)  
Place Valentin Abeille à partir de 20 h  
(en partenariat avec la MJC)

## Juillet

- Vendredi 12 juillet **SOIRÉE CHORALES**  
à la Salle des Fêtes à partir de 21 h  
Renseignements au 06 72 10 11 04
- Dimanche 14 juillet **GRAND VIDE GRENIER**  
Boulevard de Lassus - Pas de réservation  
Renseignements au 06 72 10 11 04  
Tarifs : 3 € le ml

## Juillet

- Dimanche 14 juillet **RETRAITE AUX FLAMBEAUX**  
vers 21 h 30 Animation avec la banda  
**les GAIS RIMONTAIS**
- GRAND FEU D'ARTIFICE**  
sur la base de loisirs  
En partenariat avec le Comité des Fêtes de Gourdan
- BAL GRATUIT**  
avec **TRADITION MUSETTE**  
à la base de loisirs
- Lundi 29 juillet **TRADITIONNEL**  
**MARCHÉ à L'ANCIENNE**  
Défilé dans les rues de la ville de 10 h à 12 h  
Repas salle des fêtes à partir de 12 h 30  
Réservations au 06 72 10 11 04 / 06 84 69 62 98

## Août

- Samedi 3 août **CONCERT** avec les  
**Chanteurs du Mont Royal**  
Cour d'honneur de l'hôtel De Lassus à 21 h
- Du 14 au 18 août **60<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE**  
**FOLKOLOR**  
(Ces deux manifestations ne sont pas organisées  
par le Comité des Fêtes)

## Octobre

- Jeudi 3 octobre **LOTO** à partir de 21 h à la Salle des Fêtes
- Samedi 5 octobre **THÉÂTRE " LES NOMBRILS"**  
Au cinéma Les Variétés à 21 h - Entrée 5 €  
Avec l'association Théâtre en scène

## Novembre

- Samedi 16 novembre **BAL MUSETTE** Entrée : 10 €  
Orchestre **Didier MALVEZIN**  
Salle des Fêtes à partir de 21 h  
Réservation au 05 61 95 85 66 / 06 70 34 48 18
- Samedi 30 novembre **BAL MUSETTE** Entrée : 10 €  
Orchestre **Gilles SABY**  
Réservation au 05 61 95 85 66 / 06 70 34 48 18

## Décembre

- Dimanche 15 décembre **Marché de Noël**  
Petite halle, centre ville et place Valentin Abeille  
Réservations : 06 72 10 11 04

Bals musette 1<sup>er</sup> Trimestre 2020 :  
Le 4 Janvier 2020 : David FIRMIN  
Le 18 Janvier 2020 : Sylvie NAUGES  
LE 15 FÉVRIER 2020 : Serge VERGNES

# Les Montréjeaulais dans la guerre en 1919

## La démobilisation

L'Armistice est conclu, mais la guerre ne s'arrête pas pour autant. L'armée d'Orient, après avoir joué un rôle déterminant dans la capitulation de l'Allemagne en 1918, continue de combattre. Les unités de cette armée, commandées par Franchet d'Esperey, vont étendre leurs actions, entre fin 1918 et début 1920, en Hongrie, en Russie et en Turquie. Incorporé dans cette armée d'Orient, **Male François**, décédera le 11 novembre 1918 en Albanie.

Une autre partie de l'armée restera mobilisée pour occuper la région allemande de Rhénanie qui regroupe les territoires principalement situés sur la rive gauche du Rhin et ce jusqu'en 1930.

Toutefois, pour la grande majorité des soldats, la démobilisation commence dès la fin 1918 par le retour des plus âgés. Les territoriaux suivis par les réservistes retournent les premiers dans leurs foyers. Les soldats d'active suivront tout au long de l'année 1919.

Ce retour des soldats est fêté un peu partout en France. Toulouse rendra hommage au 17<sup>ème</sup> corps d'armée le **9 août 1919** en organisant un majestueux défilé à travers la ville. Un cénotaphe érigé place du Capitole permettra à la population de toute la région de se recueillir et d'honorer la mémoire des soldats « Morts pour la France ».



Collection privée

Les monuments aux Morts, n'ont pas encore été élevés pour rendre hommage aux soldats tombés aux Champ d'Honneur. Pour pallier cette absence, des cénotaphes sont érigés pour commémorer la mémoire des disparus.

Ce monument éphémère construit en bois est une masse imposante dans le style des mausolées antiques. Il comprend un obélisque tricolore, voilé de crêpe, surmonté d'une grande urne funéraire posée sur un large soubassement couronné aux quatre angles de trophées militaires. Ses parois sont décorées de trois grandes frises en relief représentant des épisodes de batailles, sur la quatrième, qui fait face au Capitole, est placé l'autel symbolique des Morts pour la Patrie où sont déposées les fleurs et les couronnes. Les familles et les associations d'anciens combattants ou celles des « Pères et Mères dont les enfants sont morts pour la Patrie » viennent s'y recueillir.

Autour du monument sont exposées les prises de guerre composées de pièces d'artillerie.

Une garde d'honneur est mobilisée jour et nuit devant le monument tout le temps de son édification.

« Elle a été digne des héros que nous pleurons et de ceux qui sont rentrés chargés des lauriers de la Victoire. Toulouse a maternellement rassemblé dans une même étreinte les vivants et les morts. L'apothéose de ceux-ci couronne la gloire de ceux-là. Honneur à Toulouse ! Honneur aux Poilus du XVII<sup>ème</sup> corps ». C'est par ces mots que « Le Cri de Toulouse » débutera son article sur cette journée du 9 août.

Après la cérémonie religieuse célébrée la veille à la cathédrale Saint-Etienne, les troupes se rassemblent vers les neuf heures devant la gare Matabiau lieu de départ du défilé. Tous les régiments d'infanterie, d'artillerie ou de cavalerie y sont représentés, les 83<sup>ème</sup>, 283<sup>ème</sup> et 136<sup>ème</sup>, régiments d'infanterie commingeois, sont nécessairement de la fête. Quelques discours et c'est le départ du défilé avec à sa tête le Général Passaga suivi de son Etat-Major. Les troupes traversent la ville en empruntant la rue Bayard, passent sous un bel arc de triomphe dressé à l'entrée de la rue Alsace-Lorraine, les enfants de toutes les écoles de Toulouse regroupés au square du Capitole leurs réservent un accueil frénétique. Place du Capitole, les troupes défilent devant tous les officiels réunis à la mairie et devant le cénotaphe. En quittant la place, le cortège emprunte la rue du Poids de l'Huile et retrouve la rue Alsace Lorraine pour rejoindre la place Esquirol et continuer vers la place Saint-Michel, où sont massés, devant le monument commémoratif des Armées, les délégations des combattants de 1870-71. Après une dernière Marseillaise, le défilé prend fin et les troupes regagnent leurs casernes.



Collection privée

C'est une véritable marée humaine qui les suivra tout au long du chemin. Les acclamations ne vont plus cesser, désormais, d'accompagner le glorieux cortège dans sa marche triomphale. Il s'avance sous une pluie de fleurs, au milieu d'une grandiose tempête de vivats !

Sur les trottoirs de la rue Bayard se presse une foule innombrable, on jette des fleurs de toutes les fenêtres de tous les balcons.





## Inscriptions ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Les familles souhaitant inscrire leurs enfants dans une école de la ville pour la rentrée scolaire 2019/2020, peuvent s'adresser au secrétariat de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h ou en téléphonant au 05 61 95 84 17.

**Merci de vous inscrire dès maintenant.**

## Les expositions au Bureau d'Information Touristique de Montréjeu

Hôtel Lassus - 6, Rue du Barry - 31210 Montréjeu

### « La Sellerie »

**Du mercredi 14 juillet au jeudi 29 août :**  
« Dentelles & Broderies » par Mirelle FERRERO.

**Du mercredi 16 octobre au jeudi 28 novembre :**  
« Du fil, une aiguille, du temps »  
par l'association « Le Club des quatre ».



### « Espace André Marquerie »

**Du lundi 3 au jeudi 27 juin :** « Mythes et Artefacts »  
par Irène NEUFERT & Sylvie CLERE BURGALAT (peinture, aquarelle, céramique).

**Du lundi 1<sup>er</sup> au mardi 30 juillet :** « Escale » par Yan BRAGANCE (peinture).

**Du mercredi 1<sup>er</sup> au jeudi 29 août :** Folkolor fête ses 60 ans.

**Du lundi 2 au lundi 30 septembre :** « Lumière et Transparence en Aquarelle » par Yvonne SOULUE (aquarelle).

**Du mercredi 2 au mercredi 30 octobre :** « Aquarelle » par Rose-Marie SAEZ.

## Les Journées Européennes du Patrimoine

21 et 22 septembre 2019

### Bureau d'information touristique de Montréjeu

Élargie au 20 septembre pour les scolaires, cette 36<sup>ème</sup> édition s'articule autour du thème européen « Arts et divertissement ». Car le patrimoine revêt de nombreuses facettes et associe toutes les pratiques, que ce soit à travers les arts du spectacles, patrimoine vivant, et leurs édifices, les pratiques festives et physiques (édifices sportifs) et les jeux traditionnels. Tout ce patrimoine culturel immatériel sera à l'honneur durant ces 3 journées. Un programme sera disponible au Bureau d'information Touristique de Montréjeu. Tél. : 05 62 00 79 55.

### Château de Valmirande

Les portes du parc et des jardins de Valmirande s'ouvriront au public de 10 h à 19 h en journée continue.

Ce sera l'occasion de venir découvrir, ou redécouvrir, Valmirande librement ou lors d'une visite commentée de la propriété.

À voir : le parc (classé jardin remarquable)

avec son arboretum de près de 180 espèces, les jardins à la française, les écuries et la sellerie, (reconnues parmi les plus belles de France) et enfin la chapelle (patrimoine remarquable du XX<sup>e</sup> siècle) ou tout simplement admirer les façades du château et son magnifique panorama sur les Pyrénées de l'Ariège au Pic du Midi de Bigorre avec vue sur Saint-Bertrand de Comminges et le glacier de la Maladeta.

### Expositions et animations au programme

**Renseignements :** Yvonne Corrége au 06 21 05 40 16.

**Entrée :** adulte 5 € - enfant 3 €

En dehors des journées du patrimoine, les visites sont possibles du 14 juillet au 25 août à partir de 16 h. Entrée : adulte 7 € - enfant 4 €. Tarif réduit pour les groupes. Pour plus de détails appeler le numéro ci-dessus.



## Base de Loisirs

Baignade Surveillée  
du 29 Juin au 1<sup>er</sup> Sept.  
de 12 h. à 19 h.

2 maîtres-nageurs sauveteurs  
1 surveillant de baignade  
pour assurer la sécurité

Accès  
GRATUIT

### Rappel des INTERDICTIONS

- > En dehors de ces horaires et au-delà des limites de la zone autorisée, la baignade est interdite.
- > Pour des raisons d'hygiène, les animaux sont également interdits à proximité des zones de baignade.
- > La police municipale est chargée de veiller au respect des règles sanitaires et de sécurité.





## Plantations (haies, arbres, arbustes...)

**L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent à une réglementation précise.**

### Règles d'entretien

**Plantations mitoyennes :** Si vous et votre voisin êtes propriétaires d'une plantation mitoyenne (haie ou arbre), chacun peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge de construire un mur sur cette limite.

**Branchages :** La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même. Pour obtenir gain de cause, il faut saisir le tribunal d'instance.

**Racines, ronces :** Si des racines ou des ronces empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

### Règles de cueillettes

**Plantations mitoyennes :** Les produits des plantations mitoyennes (fruits, fleurs...) appartiennent pour moitié à chacun des propriétaires. Leur cueillette doit être faite à frais communs quelle que soit sa cause :

- Naturelle (les fruits tombent tout seuls)
- Chute provoquée (par secousse par exemple)
- Ou cueillette directe

**Plantation appartenant au voisin :** Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.



## Obsèques et sépultures : ce qu'il faut savoir

**Déclaration de décès, obsèques, inhumation, crémation... Quelles sont les formalités à accomplir en cas de décès d'un proche ?**

Lors du décès d'un proche, les premières démarches doivent être effectuées rapidement : dans les 24 heures pour le constat et la déclaration du décès, dans les 6 jours pour les obsèques. Si le défunt a indiqué ses volontés sur l'organisation des funérailles, celles-ci doivent être respectées, s'il n'a laissé aucune indication, la décision revient à ses proches. En cas de désaccord sur l'organisation des funérailles, seul le juge peut trancher.

**La déclaration de décès :** C'est une démarche obligatoire qui doit être faite à la mairie du lieu du décès, dans les 24 heures qui suivent sa constatation par un médecin. Celui-ci établit un certificat de décès.

**L'inhumation :** Elle consiste à placer le corps du défunt dans une tombe. L'enterrement a lieu le plus souvent dans un cimetière, 6 jours au plus après le décès, sauf exceptions. Il peut avoir lieu dans le cimetière de la commune où le défunt habitait, dans celui de la commune où il est mort, dans le cimetière où est situé le caveau de famille ou bien dans une propriété privée avec l'autorisation du préfet.

**La crémation** est une technique funéraire visant à brûler et réduire en cendres le corps d'un être humain décédé. La crémation est réalisée dans un crématorium, 6 jours au plus après le décès, sauf exceptions.

**Bon à savoir :** Vous souhaitez disperser les cendres du défunt dans la nature ? Une déclaration à la mairie du lieu de naissance du défunt est nécessaire : l'identité de la personne, la date et le lieu de dispersion des cendres y seront enregistrés.

Assurez-vous que les cendres ne se répandront pas, même partiellement, sur la voie publique ou dans un lieu public (stade, square, jardin public, etc.). La dispersion est autorisée en pleine mer, mais peut être interdite sur les cours d'eau (renseignez-vous auprès de la mairie de la commune concernée).

**Les frais d'obsèques :** Ils sont prélevés sur l'actif successoral, c'est-à-dire sur les comptes bancaires de la personne décédée. Si le solde de ces comptes n'est pas suffisant, les héritiers devront participer.

## Infos Sivom : Les nouvelles installations du site funéraire de Clarac



### Mise en service des nouveaux locaux et salons funéraires

Les travaux de réaménagement des locaux sont achevés et le site est désormais ouvert au public. Le site a été réhabilité, de façon sobre et moderne, pour accueillir les familles endeuillées dans un espace agréable et apaisant et dans de meilleures conditions pour le respect de l'intimité de chacun. Ainsi, le site offre 4 salons



funéraires, une terrasse couverte à l'abri des regards, une salle de détente pour les familles, 2 bureaux permettant aux conseillers funéraires de recevoir les familles de façon confidentielle et un nouveau magasin d'exposition pour les achats sur place des articles funéraires. L'accès au bâtiment est sécurisé, les familles sont complètement autonomes en dehors des heures d'ouverture par le SIVOM pour se recueillir auprès des défunts.

### Le crématorium à l'horizon 2021

Le projet du crématorium sur le secteur de La Graouade à Saint-Gaudens est bien avancé, pour une mise en service courant 2021. Un autre funérarium est également envisagé sur ce même site. Cet outil modernisé et professionnalisé est un « plus » pour le sud du département, mais aussi la Région, avec seulement 2 crématoriums, Tarbes et Toulouse où les délais d'attente sont trop importants.



Vous trouverez d'autres informations en vous rendant sur le site internet de la commune : <https://www.mairie-montrejeau.com>

Depuis décembre 2014, le groupe majoritaire a décidé d'ouvrir un espace de libre expression pour que chaque groupe d'opposition puisse s'exprimer et même si les textes ne nous imposent pas cette mesure (Montréjeau étant une ville de moins de 3 500 habitants). Chacun l'utilise comme il l'entend...

## **Covoiturage : Aire des portes du Comminges**

Une aire de covoiturage vient d'être mise à la disposition des usagers à proximité du péage autoroutier en direction de Ponlat. Cette initiative louable du Conseil départemental, visant à promouvoir un moyen de locomotion économique et écologique partagé par plusieurs voyageurs, reste une demi-mesure. En effet, tant que l'échangeur sera un demi-échangeur, le covoiturage, depuis ce point, restera limité aux véhicules en provenance de Saint-Gaudens et de Montréjeau, excluant le covoiturage avec les véhicules arrivant du Bazert. Cette dernière solution est non seulement peu adaptée, mais interdite car elle impose aux usagers de se déplacer à pied sur un site autoroutier, situation très dangereuse.

Les élus montréjeaulais présents le jour de l'inauguration ont insisté sur ce point, aucune solution n'est envisageable. Le seul moyen d'éliminer tout risque est la modification de l'échangeur en permettant des allers et venues de toutes les directions. Il ne nous reste plus qu'à être enfin entendu.

**Groupe majoritaire.**

## **Conseil municipal : Chambre d'enregistrement ou instance de débat ?**

Depuis le 5 octobre 2017, l'accès du chemin rural dit de "Côte rouge" est interdit aux Montréjeaulais bien que la population et qu'une majorité du conseil municipal aient exprimé leur opposition au projet d'aliénation/vente de ce chemin. Notre demande de réouverture du chemin a été refusée par monsieur le Maire !

Les usagers du lac pourront constater la présence d'une borne sur le chemin d'accès à la base de loisir. Cette borne devait interdire l'accès aux véhicules. Si ce projet a été présenté au conseil municipal de façon sommaire, il n'a fait l'objet ni d'un débat ni d'un vote !

Ce projet portait un grave préjudice à l'activité du bar-restaurant situé sur les lieux et les Montréjeaulais ont spontanément et massivement exprimé leur désaccord par une pétition.

Une solution de remplacement a été retenue par monsieur le Maire et réalisée dans l'urgence par les services techniques de la mairie. Elle consiste à clôturer l'espace de jeux par un grillage. C'est dans cet espace que 3 opérateurs vont exercer leurs activités (aquatique/terrestre/restauration).

Quel sera l'usage de la borne d'accès devenue inutile ? Une certitude toutefois, son coût d'installation est supérieur à 10 000 euros.

La sécurité est invoquée pour justifier ces 2 projets. Un débat au sein du conseil aurait pu permettre de trouver d'autres solutions moins liberticides et surtout moins onéreuses !

**Michel Gleyzes, Catherine Vimard, Noël Larqué.**

**MONTREJEAU STATION VERTE** : Notre ville vient d'obtenir le label « Station Verte », après le « Pavillon Bleu » en 2018 c'est une nouvelle étape qui est franchie en faveur du développement touristique de notre Bastide. Même s'il reste beaucoup à faire, ce qui est fait mérite d'être soutenu.

Pourtant certains « grincheux » critiquent tout ce qui est entrepris, confondant parfois les séances du Conseil municipal avec le théâtre de « Guignol ».

Toutes les initiatives menant au bien-être des Montréjeaulais méritent l'adhésion de tous au-delà des idéologies !

**IMPOTS STABILISES** : Cette année encore les impôts locaux n'augmentent pas, et cela pour la onzième année consécutive. Il faut le souligner, c'est un signe. A chacun d'apprécier. Ce n'est pas le cas partout.

### **HONNEUR !**

Enfin, pendant que certains dissertent, critiquent, vitupèrent...

D'autres labourent le pré afin de porter haut les couleurs de notre club et le nom de Montréjeau !

Félicitations à tous les joueurs, entraîneurs, et bénévoles du l'USMGP.

L'équipe 1 termine première de son groupe et accède au championnat Honneur, et elle est à ce jour qualifiée pour la finale du Championnat de France.

L'équipe 2 termine sa saison invaincue, et devient la première équipe Championne d'Occitanie !

Bravo à tous ces braves, et bonne route pour une nouvelle saison.

Enfin à toutes et à tous je souhaite un bel été ensoleillé et bonnes vacances.

**Jacques GALLET, Conseiller Municipal.**

## 60<sup>ème</sup> FESTIVAL MONDIAL de FOLKLORE de MONTREJEAU

### Mercredi 14 août 2019

**19h30 : SOIRÉE du 60<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE** – Repas sur réservation – *Lieu* : Salle des Fêtes de Montréjeau  
Soirée conviviale avec buffet ouverte au public et à toutes les personnes qui ont contribué à faire de ce festival, ce qu'il est !!

Avec la participation du groupe des Troubadours du Mont-Royal, de leurs amis portugais du Rancho Folclorico de Paranhos de Porto et plus encore...

### Jeudi 15 août 2019

**10h00/12h00** : Arrivée des délégations invitées

**16h30** : Vernissage de l'exposition FOLKOLOR 2019 – *Lieu* : Office du tourisme de Montréjeau – Hôtel de Lassus

**18h00** : Animation centre-ville (Place de la Mairie)

**18h00** : Animation Base de Loisirs de Montréjeau et Vide-Greniers Gourdan-Polignan (Via la nouvelle passerelle)

**21h00 : SOIRÉE D'OUVERTURE du 60<sup>ème</sup> FESTIVAL**

Avec la participation des groupes suivants : France (Troubadours du Mont-Royal) – Portugal – Népal – Espagne – République Tchèque

Spectacle payant : 5€ (pas de réservation possible)

*Lieu* : Grande Halle – Place de Verdun – Grande Scène



Ensemble Everest Népal Cultural – Népal

### Vendredi 16 août 2019

**10h00** – Ludokolor “Les Jeux dans le monde” – *Lieu* : Cour d'Honneur – Hôtel de Lassus

Présence des groupes, sans leurs costumes, mais dans une ambiance ludique, afin de participer avec le public à des jeux de leurs pays.

**17h00** – Cérémonie des Couleurs (Place Valentin Abeille)

Tous les groupes se présenteront sur la place, puis monteront leurs couleurs respectives.

France (Les Troubadours du Mont-Royal) – Espagne – Portugal – République Tchèque – République du Tatarstan – Népal – Chili

**18h00** : Animation Base de Loisirs de Montréjeau

**21h00 : SOIRÉE DE GALA FOLKOLOR** – *Lieu* : Grande scène place de Verdun

Avec la participation des groupes suivants : Népal – République Tchèque – République du Tatarstan



Ensemble Zerotin - République Tchèque

### Samedi 17 août 2019

**09h45** – Réception Officielle – *Lieu* : Mairie de Montréjeau ou Cour d'Honneur de l'Hôtel de Lassus

**10h30** – Messe internationale du Festival avec la participation des groupes – *Lieu* : Grande scène place de Verdun

**17h30** – Animation centre commercial et centre-ville (Place Valentin Abeille)

**21h00 : NUIT CHILIENNE**

Spectacle thématique avec la participation de l'ensemble BAFOCHI en provenance de la ville de Santiago de Chile

Spectacle payant avec possibilité de réservation – *Lieu* : Salle des Fêtes de Montréjeau

Mise en place comme les années précédentes, de tables que vous pouvez réserver en groupes, entre amis afin de profiter de ce magnifique spectacle, tout en dégustant un café gourmand, une pâtisserie locale ou une coupe de champagne.

Tarifs de la soirée : 10 € pour une place à une table, avec réservation ou 8 € pour une place en fond de salle sans table – **Il est conseillé de réserver, le nombre de places étant limitées.** Les modalités de réservation d'une table et tous renseignements vous seront communiqués très rapidement sur notre site.

### Dimanche 18 août 2019

**16h30 : SPECTACLE – Matinée d'Adieu à la Cité**

**Chili – République du TATARSTAN** – *Lieu* : Salle des Fêtes de Montréjeau

*L'organisation se réserve le droit de modifier cette programmation.*

Pour tout savoir sur le festival Folkolor 2019 vous pouvez vous rendre sur le site officiel de l'organisation Folkolor <https://www.festivalmontrejeau.fr>

**PARKING PUBLIC**  
de la salle des Fêtes :  
stade face pompiers ou Bd de Lassus

**Parking**  
de la salle des fêtes  
**INTERDIT**



Salavat Coupere - Kazan (République du Tatarstan)

# FOLKOLOR

14 au 18  
AOÛT  
2019

Le 60<sup>ème</sup>  
Festival



# MONTREJEAU



[www.festivalmontrejeau.fr](http://www.festivalmontrejeau.fr)

Informations : 05 62 00 79 55